

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LANCIE

Séance du 19 décembre 2022

Délibération n° 2022.12.78

NOMBRE DE MEMBRES

- en exercice : 15
- qui ont pris part à la délibération : 13

DATE DE LA CONVOCATION : 6 décembre 2022

DATE D’AFFICHAGE DE LA CONVOCATION : 9 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la mairie, sous la présidence de M. Jacky MENICHON.

Présents : Mmes et MM. Gilles ASSANT, Valérie CALLARD, Guillaume COMBIER, Denis GAROD, Anne GENY DE FLAMMERCOURT, Isabelle GERENTES, Jean-Pierre LUGARINI, Jacky MENICHON, Annick MONLON, Christiane PESCE, Mathieu POTHERAT, Carole SOULIER, Christophe WAÏT.

Excusés : Mmes et MM. Marie-Laure BOURRAND, Emmanuel CHERMETTE.

Mme Christiane PESCE est élue secrétaire de séance.

Objet de la délibération : Produit des amendes de police : des travaux d'aménagement du centre-village et notamment la création de parking

Monsieur le Maire porte à la connaissance du Conseil Municipal qu'une subvention de 20462 € a été octroyée à la commune par le Conseil Départemental du Rhône dans le cadre de la répartition du produit des amendes de Police et ce en vue des travaux d'aménagement du centre-village et notamment la création de parking.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

- **s'engage à réaliser les travaux d'aménagement du centre-village et notamment la création de parking**
- **accepte la subvention d'un montant de 20462€**

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Villefranche sur Saône.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,
Jacky MENICHON



Le secrétaire,
Christiane PESCE

